



LA LUDOTHÈQUE

Règlement Intérieur

La ludothèque est un espace d'accueil convivial, d'échanges et de rencontres autour des jeux et des jouets. Ceux-ci sont mis à disposition des enfants, des adolescents et des adultes. Chacun peut venir seul, en famille, entre amis, jouer sur place ou emprunter.

Inscription :

L'accès à la ludothèque est libre et sans inscription. Seule l'adhésion à l'ULAMiR Aulne est obligatoire.

Cette adhésion est valable du 1^{er} septembre au 31 août. Le tarif est le suivant :

- Enfant seul : 5€
- Adulte seul : 12€
- Famille : 15€
- Association : 20€

Cette adhésion, en plus de profiter des jeux de la ludothèque, donne accès à l'ensemble des services proposés par ULAMiR Aulne (Séance cinéma, sorties familles, activités club...)

L'emprunt de jeux/ jouets :

La liste des jeux de la ludothèque se trouve sur le site Myludo. Il faut alors rechercher Association ULAMiR Aulne.

Vous pourrez alors connaître les jeux qui sont actuellement prêtés. Aussi vous pouvez faire votre choix et réserver vos jeux.

L'emprunt de jeux coûte 2€ par jeu dans la limite de 2 jeux empruntés. La durée limite est de 2 semaines. De plus, une caution de 25€ par jeu vous sera demandée. Celle-ci est restituée au retour des jeux (ou encaissée si non retour des jeux).

Par respect du fonctionnement et des autres usagers, il est important de respecter ce délai. Cependant, il est possible de prolonger 1 fois pour 15 jours supplémentaires. Il en coûtera alors 2€ supplémentaires par jeu.

Avant chaque emprunt, les jeux et jouets sont vérifiés par le ludothécaire. L'emprunteur s'engage à retourner le jeu/jouet dans le même état que fourni.

En cas de pièces manquantes, de détériorations ou autres défauts du jeu/jouet entre son départ et son retour, l'emprunteur est considéré comme responsable et se verra dans l'obligation d'effectuer un remboursement à la valeur des dégâts causés.

La perte ou la détérioration définitive d'un jeu ou d'un jouet sera suivi d'une facturation d'un montant correspondant à la valeur de celui-ci.

Au delà d'un mois d'emprunt, la caution partielle ou totale sera prélevée, en fonction de la valeur de l'emprunt.

Les règles de vie :

Pour le bien-être de tous au sein de la ludothèque, les règles sont les suivantes :

- Les enfants de - de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.
 - Les enfants de + de 10 ans peuvent venir seuls (sous condition de signature du présent règlement et de l'acquittement de l'adhésion)
 - Respecter les joueurs
 - Respecter le matériel
 - Ranger les jeux après utilisation
 - Signaler tout jeu/jouet détérioré ou pièces manquantes
 - Ne pas courir ou crier de façon excessive dans la ludothèque
 - Les enfant sont sous la seule responsabilité de l'adulte accompagnateur
 - L'adulte accompagnateur est responsable du comportement du /des enfant(s)
 - Tenir les jeux, les jouets et les locaux propres pour le confort de tous
 - Ne pas manger, ni boire à proximité des jeux/jouets mis à disposition
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

Je soussigné, représentant légal de l'enfant né le, adhérent à l'ULAMiR Aulne, autorise à venir seul à la ludothèque.

Date, signature, accompagnée de la mention « lu et approuvé ».